Trente-et-unième Année. — N° 130 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 10 MAI 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 9 MAI 1886

LE VASSELAGE
de l'Administration Préfectorale

La grève des conseillers généraux de Loir-et-Cher est encore plus difficile à justifier que celle de Decazeville : aussi est-il à supposer qu'elle durera moins longtemps. Nous disons qu'elle est difficile à justifier : si l'on peut comprendre, en effet, que des ouvriers se mettent en grève pour obtenir une augmentation de salaire, on a peine à s'expliquer en revanche que des conseillers généraux paissent se mettre en grève pour obtenir le remplacement de leur préfet.

Les ouvriers, quand ils croient devoir suspendre le travail, usent d'un droit. Ils font acte de citoyens libres et indépendants ; ils sont maîtres, en effet, de débattre avec l'industriel qui les emploie le prix de leur travail. Mais des conseillers généraux, dans l'exercice de leur mandat, ne sont pas maîtres de suspendre le cours de leurs travaux et d'arrêter ainsi la solution d'affaires qui intéressent tout un département.

Il faut croire que MM. Tassin, de Sonnier et Deniau, députés et conseillers généraux de Loir-et-Cher, n'avaient pas ces considérations présentes à l'esprit lorsqu'ils ont été trouver le préfet du département, avant l'ouverture du conseil général, et lui ont adressé ces paroles mémorable :

« Nous avions demandé au ministre de l'intérieur votre départ pour le 3 mai. Le ministre nous l'a promis. Or, vous êtes encore là. Nous refusons de siéger tant que vous serez préfet de Loir-et-Cher. »

A cette déclaration insolite le préfet était maître de répondre que le refus de siéger de ces messieurs lui agréait d'autant plus qu'il échapperait ainsi au déplaisir de contrôler, pendant toute la durée de la sess on, leurs plats visages opportunistes. Ce fonctionnaire longanime n'en a rien fait, et nous le regrettons, car il y était vraiment autorisé tant par l'insolence de la démarche tentée près de lui, par les trois anabaptistes de l'opportunisme, que par le caractère anticonstitutionnel de cette démarche.

C'est par une étrange confusion des attributions respectives du législatif et de l'exécutif que des députés s'arrogent le droit de choisir et de nommer *leur* préfet. Si ce fonctionnaire est à leur dévotion, s'il est leur homme, pour nous servir de l'expression consacrée, la séparation des pouvoirs n'est plus qu'un vain mot. Le préfet cesse d'être l'agent du pouvoir central, pour devenir l'instrument d'une coterie locale.

L'incident de Loir-et-Chermontre à quel degré de sujétion le Gouvernement est descendu vis-à-vis de la majorité de gauche. On disait autrefois des Parlements, qui cherchaient à usurper sur le pouvoir royal, qu'ils voulaient mettre la couronne au greffe. On pourrait dire plus exactement encore de la majorité de gauche qu'elle a réussi, par ses empiètements, à faire passer le pouvoir exécutif dans les couloirs de la Chambre.

Si la sujétion que les députés ont imposée au Gouvernement est humiliante, que dire de la dépendance dans laquelle ils tiennent l'administration ? Le principal grief invoqué par le triumvirat Tassin, Deniau et Sonnier contre le préfet de Loir-et-Cher en dit long sur sur ce point. Ce fonctionnaire avait commis le crime d'assister, dans une commune des environs de Blois, à un banquet politique où la députation de gauche n'avait pas été invitée! Sentez-vous l'incommensurable portée de ce grief.

Sous l'Empire, les préfets patronnaient ouvertement les candidats à la députation, ils les conduisaient dans les communes et les présentaient partout aux électeurs. Ils n'apparaissaient pas du moins, aux regards des populations, dans une situation humiliée et dépendante vis-à-vis des députés. Ce système, que nous sommes loin d'approuver, avait cet avantage — il faut le reconnaître — de laisser intact le prestige du gouvernement.

Sous le régime actuel on a renversé les termes du problème. Ce n'est plus la députation qui est protégée, c'est l'administration préfectorale. Seulement, par la force des choses, cette protection s'exerce d'une façon qui la rend bien plus humiliante pour ceux qui la subissent. La protection du pouvoir *central* s'exerçait de haut. Un député pouvait, sans avoir l'air d'un peintre, accepter le patronage du Gouvernement. La représentation nationale n'y gagnait rien en indépendance, mais le député n'y perdait rien de sa dignité personnelle.

Tandis que la protection accordée par les députés au préfet part de trop bas pour ne pas enlever, aux yeux des populations, tout prestige, toute considération au fonctionnaire qui la subit.

On a peine à se figurer un préfet n'osant accepter à dîner qu'après en avoir obtenu l'agrément de son député.

On a peine à se figurer ce député traitant *son* préfet comme un domestique et lui signifiant son congé dans les termes insolents dont les députés de Loir-et-Cher se sont servis à l'égard du préfet Duflos.

NOUVELLES DU JOUR

MM. Baïhaut et Granet à Marseille

Marseille, 8 mai. — M. Baïhaut, M. Granet et M. Peytral sont arrivés ce matin par le rapide de 10 h. 40.

Ils ont été reçus à la gare par le préfet, le maire, le général de Colomb, le personnel des postes et des travaux, les conseillers généraux, les conseillers municipaux.

Les troupes de la garnison rendaient les honneurs militaires.

Une foule considérable se pressait sur le passage du cortège. Les rues étaient pavoisées sur son parcours.

Les ministres déjeuneront à la préfecture; à 2 heures, ils visiteront le concours régional; à 4 heures, ils se rendront à l'exposition industrielle.

L'exposition d'hygiène urbaine

Paris, 8 mai. — L'inauguration de l'Exposition d'hygiène urbaine, organisée dans l'annexe Est de l'Hôtel-de-Ville, à la caserne Lobau, a eu lieu ce matin à onze heures. M. Ollendorff, chef de cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, présidait cette cérémonie en l'absence de M. Lockroy, qui se trouve actuellement à Lumières.

Une cérémonie religieuse et patriotique

Nancy, 8 mai. — Une cérémonie religieuse en mémoire du sergent Blandan a eu lieu à la cathédrale. Trois généraux, beaucoup d'officiers et de soldats des garnisons voisines y assistaient. L'absoute a été donnée par Mgr Turinaz.

M. Marchand, le dernier survivant du combat de Beni-Mered, y assistaient ; il avait pris place au milieu des officiers.

L'état de santé de M. Jules Grévy

On lit dans la *France* : « Le bruit a couru ce matin que le Président de la République avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. Nous sommes heureux de démentir cette nouvelle. M. Jules Grévy a eu hier une légère indisposition, mais absolument passagère, puisque le Président de la République a pu, ce matin, faire sa promenade habituelle aux Champs Elysées. »

Epilogue de l'incident de Blois

La *Patrie* dit que le déplacement de M. Duflos, préfet de Loir-et-Cher, après la session du Conseil général, est absolument décidé.

Le massacre des Nouvelles Hébrides

Paris, 8 mai. — Voici des détails précis, sur le massacre des Nouvelles Hébrides. Quatre engagés de Santo, au service de la Compagnie française des Nouvelles Hébrides, ont été assassinés aux îles Sandwich. Le chef de la station de la Compagnie à Port-Stanley a été massacré. M. Joachim, ex-maître de timonerie à bord du d'*Estrées* a été tué par les indigènes de Port-Stanley qui ont ensuite pillé la station française.

Les désordres de Lyon

Lyon, 8 mai. — A la suite des désordres des ouvriers grévistes verriers qui ont eu lieu, hier, ici, 18 personnes ont été arrêtées dont 13 hommes et 5 femmes. Les individus arrêtés ont été amenés ce soir dans une voiture, sous l'escorte de gardiens de la paix et de gendarmes, et écroués à la prison de Saint-Paul.

Marins autorisés à commander des navires

Paris, 8 mai. — L'*Officiel* publie une décision du ministre de la marine et des colonies par laquelle les marins dont les noms suivent sont autorisés à commander les navires expédiés au long cours ou au cabotage à la suite des examens qu'ils ont subis à Dunkerque le 29 avril 1886.

Long cours : MM. Raoul Yves, Henri Frédéric, Gens Fernand-Jean-Baptiste, Callue Thomas, Sarret Joseph-Eugène.

Cabotage : Herve Jules-Jean-Marie, Perré Alfred-Alphonse.

A Decazeville

Decazeville, 8 mai. — Aujourd'hui a eu lieu l'enterrement civil d'un jeune garçon. Plus de 300 ouvriers suivaient le cercueil décoré de drapeaux tricolores. Chaque angle était porté par un des camarades du défunt.

Basly, Goulle et Carrié sont rentrés de Combe et de Firmy. Basly a demandé aux mineurs de chacune de ces localités de voter au scrutin secret sur la reprise du travail. A l'unanimité moins 2 voix, tous se sont prononcés pour la continuation de la grève.

Une réunion à Decazeville vient de commencer. On croit que la prolongation de la grève sera votée.

Le choléra

Brindisi, 8 mai. — Depuis hier à midi jusqu'aujourd'hui à la même heure, il n'y a eu ni cas ni décès cholériques à Brindisi.

On constate 8 cas et 4 décès à Ostuni: 5 cas et 1 décès à Torre-Sancta-Suzanna.

M. le ministre de la guerre est allé visiter hier l'Ecole de Saint-Cyr. Il n'y a rien là que de naturel, et ses prédécesseurs en ont fait autant sans juger nécessaire de porter tapageusement un acte aussi simple à la connaissance du public. Mais M. le général Boulanger, qui ne pèche point, comme on sait, par la modestie, aime qu'on parle de lui. Aussi s'est-il empressé de communiquer aux journaux de gauche le texte d'une allocution qu'il a adressée, au cours de cette visite, aux élèves de Saint-Cyr et qui n'a rien, du reste, de cicéronien. Ce qu'elle contient de plus remarquable est le passage suivant : « Ouvrez largement vos esprits aux idées de ce siècle, laissez-vous pénétrer de ce souffle de progrès qui va porter si loin et si haut votre *génération privilégiée*. » On voit que le général Boulanger a conscience de son mérite et qu'il considère comme singulièrement heureuse et privilégiée un génération à qui il a été donné de le contempler sous les traits d'un ministre de la guerre. On ne comprend pas, en effet, quel autre sens on pourrait bien donner à cette curieuse expression.

—

M. le *général* Boulanger a tant de chose à faire, en outre de ses allocutions aux Saint-Cyriens, de ses arrêtés sur le port de la barbe dans l'armée, qu'il oublie facilement ses promesses d'autan. Quelques mois à peine sont écoulés depuis qu'il prenait solennellement devant le Parlement l'engagement de réserver les fournitures de l'armée à l'industrie et à l'agriculture nationales. Or, il y a quelques semaines, un navire anglais, le *Deerhound*, débarquait dans la baie de Roghedas quatre cents tonneaux d'avoine d'Irlande destinés aux magasins du 28e et 35e régiment d'artillerie, qui tiennent garnison à Vannes. Le fait a été signalé aussitôt par un journal de cette ville, le *Petit Breton*, qui a rappelé les promesses du ministre et a réclamé des explications. Il n'en a reçu aucune, bien entendu.

REVUE DE LA PRESSE

LES SOUS-PRÉFETS

Sous ce titre, le *Monde* publie l'article suivant :

Qu'est-ce qu'un sous-préfet ? Chaque fois que cette question est posée dans la presse ou dans un salon, il n'y a qu'une voix pour répondre aussitôt : « C'est une boîte aux lettres ! » Impossible de trouver un mot qui caractérise mieux le rôle de ce fonctionnaire. Peut-être M. Batbie fournit-il dans son savant *Traité de droit administratif* une définition plus grave : mais, sauf les candidats qui sont sur le point de passer un examen de droit, personne ne la connaît. La définition populaire a l'avantage, elle, d'être nette et de tout dire. Le sous-préfet transmet à son supérieur les communications des maires. Voilà l'alpha et l'oméga du mandat confié à ce mandarin. Telle est « la sphère de ses attributions. »

Au temps des diligences et des coches d'eau, ce ministère n'était pas sans doute superflu. Mais aujourd'hui que la France est sillonnée de railways, est-il bien nécessaire de conserver des facteurs galonnés?

Sous l'Empire, on avait trouvé le moyen d'utiliser le sous-préfet : des jeunes gentlemen riches se chargeaient d'égayer des arrondissements peu folâtres et dépensaient joyeusement leurs rentes à Brives où à Carpentras, au lieu de les dévorer à Paris. Ils donnaient des dîners et des bals ; ils organisaient des *rallye-papers* ; ils distribuaient des médailles aux orphéons ; ils désaltéraient les pompiers ; bref, ils tâchaient, vaille que vaille, d'associer les gens du pays à leur belle humeur. Avec la République, le personnel a complètement changé.

A l'heure actuelle, le sous-préfet est un agent électoral qu'on récompense, un raté qui vent faire une fin, un décavé qui cherche une dot. Cette dernière variété est la plus répandue. La sous-préfecture est, par excellence, l'agence matrimoniale de la République.

Quel Français connaît aujourd'hui le nom de sous-préfet ? Si vous allez à Verdun, à Avranches, à Saint-Omer ou à Espalion, essayez de demander à l'indigène des nouvelles de ce fonctionnaire ! L'honnête bourgeois, interrogé, ouvrira de grands yeux : M. le sous-préfet et Mme la sous-préfete sont pour les trois-quarts de nos compatriotes des personnages aussi obscurs, aussi vagues que « Monsieur l'Elue » et « Madame l'Elue » pour les lecteurs de Molière.

Vous irez visiter, pour votre bienvenue,
Mame la Baillive et Madame l'Elue.

Quelques péripatéticiens du Mail sont parfois cependant assez bien informés, et vous racontent par exemple qu'un étranger qui ne paie pas de mine, qualifié de «sous-préfet» (???) fréquente le Cercle du Commerce et s'y livre de neuf heures à dix aux douceurs du tirage à cinq ; mais quant à connaître le nom de cet agent exotique, n'y comptez point : les provinciaux les mieux renseignés ne vont pas jusque-là.

Frappés, comme nous, de la superfluité d'un tel emploi, plusieurs républicains ont demandé la suppression de ce fonctionnaire surérogatoire. La *Justice* s'est notamment distinguée dans cette campagne. Les arquebuses à mèches et les fusils à rouet de nos pères ne figurent plus que dans les râteliers du Musée d'artillerie ; ne serait-il pas temps de reléguer le sous-préfet dans les hypogées historiques où « le fermier de la gabelle » dort à côté du « chevalier du guet » ? La *Justice* n'a pas osé parler sur ce ton badin de « M. le sous-préfet », mais elle a eu le bon sens de réclamer la radiation de ce déclassé des cadres de l'administration républicaine.

La *République Française* a trouvé la proposition factieuse. Abolir toute une catégorie de mandarins, quelle idée anti-patriotique ! Les jacobins de la Chaussée-d'Antin n'en sont pas encore revenus. A l'exemple d'un certain ministre de l'Empire, les opportunistes ne sont pas loin de croire que ce fonctionnaire est le seul « ciment » de la société française. « La hiérarchie administrative — disait le 25 août 1863 M. de Persigny à Saint-Etienne — constitue à elle seule l'organisme de notre démocratie ; en dehors d'elle, il n'y a plus que des grains de sable sans cohésion et sans adhérence. » Cet axiome de la politique impériale doit faire l'admiration de la *République Française*. Il n'y a pas assez de fonctionnaires pour nos adversaires. Si les présidents des greniers à sel faisaient encore partie des cadres administratifs, la presse cesarienne demanderait le maintien de ces honorables employés, non comme surveillants de la gabelle, mais comme agents généraux.

« Les sous-préfet sont des courtiers entre la population et le pouvoir », nous signifie cyniquement la *République française*. Hélas ! dans quel temps vivons-nous pour que cet avilissant emploi soit invoqué comme un titre d'honneur ? « Le peuple, raconte le naïf « traducteur de Plutarque dans la *Vie de « Dion*, le peuple saccagea ceulx que l'on « appeloit *prosagogides*, comme qui diroit « les « *courratiers* », hommes meschants, qui « ne faisoient autre mestier que se promener « parmy les citoiens, s'enquérant de ce que « chacun alloit disant, faisant ou pensant, pour « puis après l'aller rapporter au tyran. »

Voilà donc le noble office auquel la *République française* convie l'inutile sous-préfet : elle veut en faire un intermédiaire d'inavouables trafics, un marchandeur de consciences, une duègne politique. Quelle conception élevée ! Quel projet honorable !

Le tout Cyrnéen
Sois le courtier :
On paiera bien ton ministère.

chante le malpropre héros d'une chanson de Béranger. Que le sous-préfet soit « l'Ami Robin » de la République, — et ses fonctions seront non seulement maintenues, mais copieusement rémunérées. Si à ce joli métier il ajoute d'autres petits talents ; si, comme la *République française* le demande, il persécute le curé et il taquine le seigneur du village: le voilà indestructible. Personne ne s'avisera plus de demander le licenciement de ce *maquignon* politique. Que manquera-t-il en effet au bonheur de la République ? Les conservateurs ne pourront plus raisonnablement reprocher à sa sous-préfecture de n'être qu'une boîte aux lettres : cette boîte aux lettres sera promue en garde : elle sera un trépot.

OSCAR HAVARD.

LE POINT NOIR

Paris, 8 mai. — Au ministère des affaires étrangères, on persiste à croire à une solution pacifique possible de la question grecque, bien que la tension entre tous les éléments engagés sur ce terrain brûlant de l'Orient se soit singulièrement accrue dans ces derniers temps, en apparence tout au moins. M. de Freycinet a donné à ses collègues des explications dont il n'a rien transpiré dans le public. Une note de l'*Agence Havas*, communiquée aux journaux à deux heures et demie, nous apprend que les explications ministérielles ont porté sur les deux points suivants : 1° Aucune nouvelle n'est parvenu jusqu'à présent, annonçant l'établissement du blocus; 2° On dément que les troupes turques aient franchi la frontière. Or, comme d'autre part, la Grèce a déclaré vouloir se tenir sur la défensive, le statu quo peut se prolonger ainsi indéfiniment.

Le point noir est, aujourd'hui, non plus l'isolement de la France, mais son accord probable avec la Russie, dont le représentant à Athènes semble avoir reçu pour instructions d'emboîter le pas à M. de Mouy. D'un autre côté, il résulterait d'un article publié par un organe officieux berlinois, que la chancellerie allemande manœuvre uniquement en vue d'enlever à la diplomatie française le mérite d'avoir amené la Grèce à des résolutions pacifiques.

L'Italie semble jouer un jeu singulier et obéir à un mot d'ordre venu du dehors. D'après une dépêche privée datée de Rome, le ministre des affaires étrangères, M. de Robilant, s'étant, en présence de divers représentants des puissances, parmi lesquels se trouvait l'envoyé hellène, répandu en paroles dures et impérieuses contre la Grèce, le représentant grec lui répliqua que la superbe Italie actuelle ne devait pas faire oublier l'humble origine piémontaise et se retira immédiatement.

En présence des événements qui se passent en Grèce, M. de Freycinet a invité les officiers supérieurs français qui avaient été autorisés à diriger la réorganisation de l'armée et de la flotte grecques de suspendre leur coopération à cette œuvre de réorganisation jusqu'à ce que le conflit soit terminé. L'ordre gouvernemental portait que le service devait cesser le jour même où la rupture des négociations diplomatiques serait rendue officielle.

GAMBETTA

Les lettres de Gambetta, publiées par Mme Juliette Adam, dans la *Revue de l'Amérique du Nord*, et plus ou moins reproduites en la plupart des journaux, ont fait tout le bruit qu'on en pouvait attendre. Rien ne vaut, à faire connaître un homme, un paquet de lettres sincères du temps de sa maturité. Gambetta se montre au naturel dans celles que j'ai pu lire et dans celles, en particulier, qu'il écrivit à Mme Adam, au cours de son fameux voyage en Provence, en pleine ivresse de triomphe, avec son exubérance, sa turbulence et sa jactance de fieffé Méridional. « Qu'Apollon me » pardonne, dit-il, c'est le climat seul qui en » est responsable ; mais je ne peux me contenir dans cette merveilleuse atmosphère. Il » me semble que tout ce pays n'est qu'une immense tribune, et, pour la première fois, je » sens en moi des sons d'orgue. Je me sens de » taille à haranguer l'immensité... D'ovation en ovation, il arrive à Marseille, et fantaisie lui prend d'aller au spectacle. Le lendemain, voici ce qu'il demande à Mme Juliette Adam : « Comme j'entrais, on jouait le *Moïse* de Méhul » le Pharaon chantait :

Vois, le soleil paraît, la nature s'incline.

« Les spectateurs se lèvent en criant : «Vive » Gambetta ! Vive la République ! » La représentation fut suspendue. Le public et les » acteurs ne pouvaient se lasser d'applaudir. » Enfin, je parvins à rétablir le silence, et la » représentation reprit. L'épreuve du sentiment populaire est faite ; la victoire est certaine.» La série entière est du même ton. De bonne foi, quel homme d'Etat s'est jamais livré de meilleure grâce, plus ingénument, plus complètement ? Les biographes nous ont présenté un Gambetta décoratif, arrangé pour la statuaire : voilà le vrai Gambetta qui vient nous frapper sur l'épaule et qui se découvre à nous.

***

Me serait-il permis d'évoquer ici, en quelques traits, la physionomie de l'orateur « aux sons d'orgue » du dictateur, qui se comparait au soleil ? Eh ! pourquoi non ? Ce fut une individualité curieuse entre les plus singulières de cette fin de siècle; disons plus : ce fut l'incarnation souveraine de l'esprit méridional. Avait-il reçu une grande éducation ? Pas le moins du monde. Ceux qui l'ont connu jeune affirment qu'il fut, en tout temps, paresseux avec délices. On l'eût défini à merveille : une intelligence facile, un homme habile à se plier aux circonstances, violent de tempérament, *mais ami des jouissances, susceptible de puissants efforts* et capable de s'endormir dans une longue mollesse, avide d'être beaucoup et jaloux de paraître encore davantage, plein de confiance en son étoile, préférant la parole, manié avec autorité, à tout autre moyen d'action: attentif à s'attacher les hommes par des promesses et des semblants d'estime, recherchant les femmes par besoin de volupté, et vague désir d'élégance, mal élevé et raffiné.

Ce caractère indécis et impérieux se taillait soi-même à facettes. Semblable au tiers état de 1789, n'étant rien, il voulait être tout, et son méridionalisme s'accommoda de tout pour être quelque chose, ou, du moins se servit de tout. Sous l'Empire, il s'afficha démocrate ; sous la République démocratique, il se proclama *athénien*. C'était sa tactique de groupe autour de lui, successivement et d'après les occurences, les radicaux et les modérés. De là, le mot-programme qu'il adopta : l'*opportunisme*. Pourquoi donc ce mot sonne-t-il aujourd'hui à nos oreilles comme un vocable d'ironie ?

Au fond, l'opportunisme a toujours existé et existera toujours. Est opportuniste quiconque sait tirer profit des événements, quiconque se dérobe aux difficultés, se ménage une porte de sortie dans tous les labyrinthes, ne fait jamais campagne sans avoir à la fois des vessies et des lanternes, et des armes contre ses ennemis et contre ses alliés. L'opportuniste ramasse précieusement et serre dans ses tiroirs les petits papiers qui pourront, un jour, désarçonner un homme. L'opportuniste offre toujours des garanties à tout le monde et, de crainte d'effaroucher, il se réserve sur les questions capitales jusqu'à l'occasion assurée de frapper un coup décisif. Il se tient en équilibre au milieu des partis à la façon de l'acrobate, par la vertu d'un balancier, qu'on fait pencher tantôt à droite, et tantôt à gauche. Malheureusement pour Gambetta, Méridional renforcé, doué d'une éclatante éloquence de tribun, il se grisait, à une certaine heure, de sa propre gloire comme un pianiste, et perdait le sentiment de la mesure: partant, de l'opportunité. Vers la fin de sa vie, cette griserie le domina tout à fait. Dès lors, il fut parvenu en diable et bourgeois-gentilhomme comme pas un.

Et n'imaginez pas que j'ai en tête de soutenir un paradoxe. Nenni. Je dis que Gambetta se développa et finit en bourgeois-gentilhomme, et je le prouve aussitôt.

***

Le M. Jourdain de Molière est fils d'un marchand drapier : Gambetta eut, comme on sait, un épicier pour père, et l'épicerie vaut la draperie. M. Jourdain prend un maître de philosophie ; Gambetta se donnait volontiers pour un disciple de Charles Comte. M. Jourdain prend un maître à danser ; personne n'ignore que Gambetta avait un goût décidé pour le ballet. M. Jourdain brûle d'amour pour la marquise Dorimène : Gambetta ne cachait point sa prédilection pour les femmes de grande compagnie et de grand air.

M. Jourdain donne des fêtes : Gambetta n'eut le temps d'en donner qu'une seule au palais Bourbon ; mais on y vit le corps de ballet de l'Opéra danser des pas du Directoire. S'il ne se commandait pas des habits d'homme de qualité, comme M. Jourdain, le tribun calmé engageait l'ancien maître-queux du duc de Nouilles, l'étonnant et majestueux cuisinier Trompette.

Il ne se prélassait pas aux premières représentations de la Comédie-Française, dans quelque avant-scène bien en vue : il préférerais avertir le public de sa présence en se dérobant derrière la grille dorée de sa baignoire, plaisamment qualifiée, en ce temps-là, par les habitués du théâtre, de « baignoire de la guillotine. »

Avec les allures décousues et débraillées, le *garçonnement*, dont on contracte, dans la fréquentation des brasseries, le pli définitif, il aima l'éclat, chercha le luxe et goûta même les élégances fines. Les arts n'avaient rien qui le passionnât ; pourtant, il usait de coquetterie envers les artistes et dépensait beaucoup de bonne humeur à les séduire. J'ai rarement rencontré un causeur de plus de verve, saisissant mieux les idées au vol et en tirant plus aisément mille cliquetis imprévus. Sa gaieté même, un peu grosse et un peu lourde, savait se communiquer. En somme, non content d'avoir conquis sa situation, il avait le talent d'en jouir et d'en multiplier les avantages.

***

Maintenant, quels étaient, au juste, les instruments de règne de Gambetta ? Il en avait deux : l'adresse et l'éloquence. Son adresse ne saurait se comparer à aucune autre. Quoi de plus remarquable, par exemple, que ces deux faits : sans passé, à trente-deux ans, il est le chef du gouvernement en 1871 et le promoteur de la guerre à outrance. Discrédité, après la conclusion de la paix, il trouve moyen d'être, moins de dix ans après, le véritable maître du pays. De tels résultats ne sont explicables que par un savoir-faire unique et merveilleux. Gambetta avait trois qualités de premier ordre : il excellait à se produire au bon moment, à s'effacer quand il fallait et à se faire centre.

L'habileté de l'ancien dictateur à se mettre en avant fut aussi indiscutable que sa sagacité à rentrer à propos dans l'ombre. A l'issue de la guerre, lorsqu'il s'élève une bourrasque contre lui, et que la Commune se prépare: il se retire sous les orangers de Saint-Sébastien, d'où il observe les courants sans avoir à s'engager.

Cela n'est peut-être qu'adroit, mais c'est d'une adresse infinie. De retour à Paris, après la répression de l'émeute, il se réserve, parle fort peu, est presque à l'écart, affecte une modération à peine troublée, de ci, de là, par quelques gros mots lancé de la tribune et calculé à souhait pour la satisfaction des électeurs intransigeants.

Ces incartades, rares et faciles à rejeter au compte des vivacités de circonstance, effarouchent beaucoup moins les bourgeois que ne touchent les allures modérées d'un tribun réputé si fougueux. Au prix de cette conduite, M. Gambetta gagne la bourgeoisie sans éloigner de lui la masse des faubourgs. Les souvenirs de la guerre fatale s'amoindrissent graduellement, et le dictateur de la grande défaite apparaît déjà sous des couleurs moins noires. On oublie ses torts graves, on ne se souvient plus que de ses patriotiques intentions. M. Thiers qui l'a qualifié de *fou furieux* ne tarde pas à se réconcilier avec lui et à lui faire mille amitiés. Le voilà, en somme, un grand citoyen, une personnalité glorieuse, une sorte d'homme indispensable.

On lui reproche, à la Chambre, son influence occulte. Qu'à cela ne tienne ! Il prouve qu'il ne s'occupe absolument de rien, qu'il n'a pas la moindre action réelle sur le gouvernement, qu'il n'apprend les chutes des ministères que par les ministres tombés et les autres nouvelles que par les journaux. Est-ce qu'on s'imagine, par hasard qu'il est plus que le premier venu des députés ? Quelle plaisanterie ? Ce disant, il s'exprime d'un ton de bonhomie puissante. On l'applaudit, on l'acclame on le porterait en triomphe si l'on osait. Cela rappelle le procédé tout personnel de Robespierre, imputant aux ennemis de la Révolution tout ce qui tendrait à ruiner ses plans. Puis, une fois maître de son auditoire, l'orateur s'échauffe. C'est alors qu'il sent vraiment en lui « des sons d'orgue ». Il souffle l'enthousiasme et il excite la terreur.

Mais la qualité essentielle de Gambetta, celle qui lui permettait de mettre en jeu les autres, c'est qu'il « faisait centre ». Ce pouvoir n'est donné qu'à de rares hommes dont la fortune est sûre. Il suppose un art consommé d'insinuation, une souplesse d'esprit insigne, une faculté avec laquelle on paraît s'intéresser à tout et tout savoir. Gambetta possédait ces ressources. Comment s'expliquer autrement sa rapide popularité?

Il arrive à Paris, doué d'un accent provincial désagréable et absolument inconnu. Au bout de peu d'années, il règne dans les brasseries. Bientôt, il se fait un nom au Palais, non par une profonde connaissance du droit ni par le sentiment bien exact des affaires, mais par l'abondance, l'aisance et la chaleur des paroles, et par une certaine rondeur autoritaire, qui font faire le cercle autour de lui.

Ses idées politiques sont extrêmement avancées et tranchantes : sur tous autres sujets, il est accommodant : quoi de mieux pour poser un homme ? Ses adversaires lui passent ses opinions détestables en faveur de sa cordialité. Le voilà député ; son cercle s'élargit toujours. Il gagne du terrain par ses procédés ordinaires ; toujours bon garçon, insinuant et s'adaptant à tous ceux qui l'approchent, continuant à « se faire centre ». On se récriera tant qu'on voudra, mais il a des séductions peu communes. Tout lui sert : son instinct des raffinements et son allure vulgai-